



CGLU – VILLE DE MEXICO – CULTURE 21

7^{ème} ÉDITION - PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY

21 JUIN 2026



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

CONTEXTE

La 7^{ème} édition du **Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21** vise à récompenser les villes, les gouvernements locaux ou régionaux et les personnalités qui se sont distinguées dans la promotion de pratiques innovantes liées à l'exercice des droits culturels, à la citoyenneté et au développement durable. Ce prix réaffirme le rôle de premier plan joué par la Ville de Mexico dans la relation entre culture et développement durable, ainsi que l'engagement de CGLU à faire de la culture une dimension fondamentale des villes durables. Le Prix comporte deux catégories : « Ville, gouvernement local ou régional » et « Personnalité ».

CATÉGORIE

VILLE, GOUVERNEMENT LOCALE OU RÉGIONAL

Cette catégorie récompensera une ville, un gouvernement local ou régional dont la politique, le programme ou le projet a contribué de manière significative à la promotion de l'exercice des droits culturels dans le cadre du développement durable local.

Le Prix est décerné à l'administration locale ou régionale qui remporte l'appel à candidatures, ouvert aux membres directs et indirects de CGLU, ainsi qu'à toute administration locale ou régionale collaborant avec des organisations partenaires de CGLU. Les membres indirects de CGLU comprennent les administrations locales ou régionales qui sont membres d'une association ou d'une fédération d'administrations locales ou régionales qui est, à son tour, membre de CGLU.

Pour sa 7^{ème} édition, le Prix distingue deux sous-catégories thématiques, destinées à mettre en avant des politiques, programmes ou projets innovants, à récompenser les performances des gouvernements locaux et régionales et à promouvoir la reproductibilité des pratiques culturelles au service des citoyens, des pouvoirs publics et de notre planète. Les sous-catégories susmentionnées s'articulent autour des axes suivants :

a) Droits culturels et soins

Les soins, comprise comme l'organisation collective de la vie et des relations qui la soutiennent, imprègne de plus en plus les politiques culturelles locales. Dans cette perspective, la culture est conçue comme un espace permettant de redéfinir les liens entre les personnes et avec la nature, en générant de nouvelles formes de coexistence, de bien-être et de justice.

Les politiques, programmes et projets culturels fondés sur les droits culturels et les soins reconnaissent la valeur de la créativité, de la diversité et du patrimoine en tant que ressources permettant de régénérer la vie communautaire. Liés aux stratégies locales en matière de santé,



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

d'inclusion et de bien-être, ils abordent la justice sociale, économique et environnementale de manière intégrée et remédient aux héritages de la discrimination et de l'exclusion. En ce sens, ces politiques, programmes et projets culturels peuvent être considérés comme une infrastructure de soins lorsqu'ils concrétisent les relations qui soutiennent la vie communautaire.

b) Politiques culturelles et égalité des genres

L'égalité des genres est une approche transversale courante dans les compétences et les actions municipales. Les politiques, programmes et projets culturels peuvent contribuer à repenser les récits de genre dans une perspective féministe et à intégrer une approche intersectionnelle garantissant l'équité. Ces politiques, programmes et projets culturels contribuent à transformer de manière créative le récit et l'imagerie des villes et des territoires, afin qu'ils reflètent l'histoire, l'identité et les valeurs des populations qui les habitent, d'une manière diversifiée, inclusive, plurielle et représentative.

Il est essentiel de prendre en compte les facteurs culturels et la manière dont ils facilitent ou entravent l'exercice des droits humains pour comprendre que les représentations culturelles, et par conséquent les normes et comportements sociaux, peuvent être à l'origine des inégalités entre les sexes et de l'incapacité des femmes et des filles à exercer pleinement leurs droits.

Le jury a désigné comme lauréats du Prix (par ordre alphabétique) les candidatures suivantes : « **Un patrimoine vivant pour un avenir résilient** », présentée par Ramallah (Palestine), et « Programme VAI (Valorisation des initiatives culturelles) », présentée par São Paulo (Brésil) :



Ramallah. « **Un patrimoine vivant pour un avenir résilient** » est une politique municipale à long terme qui vise à sauvegarder et à dynamiser le patrimoine culturel en tant que ressource urbaine vivante. Face à un contexte d'occupation persistante, cette initiative à l'échelle de la ville reflète l'engagement stratégique de la municipalité à préserver, revitaliser, documenter et rendre accessible le patrimoine culturel en tant qu'élément central de l'identité, de la mémoire, de l'appartenance et de la cohésion sociale. Cette initiative rassemble les communautés locales, les acteurs culturels, les établissements d'enseignement et les parties prenantes nationales afin de mettre en place des interventions ciblées, notamment des législations locales de protection, des programmes annuels de sensibilisation inclusifs, ainsi que la préservation des archives et du musée de la ville. Le jury a salué cette initiative comme un exemple remarquable de politique locale globale et solide, fondée sur les droits culturels et intégrant une



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY | 3

perspective de genre, qui valorise et assure la continuité de la mémoire collective et du patrimoine à travers les générations.



São Paulo. Le « **Programme VAI (Valorisation des initiatives culturelles)** » est une initiative qui reconnaît les jeunes comme créateurs et producteurs d'actions pertinentes pour la société, à travers une grande variété d'expressions artistiques et culturelles. Le Programme VAI apporte un soutien financier aux activités artistiques et culturelles, principalement celles développées par des jeunes issus de milieux défavorisés et de quartiers de la ville de São Paulo dépourvus de ressources et d'équipements culturels. Il repose sur la reconnaissance de la culture en tant que droit fondamental et sur la conviction qu'il incombe au secteur public de promouvoir et d'encourager ces pratiques, en particulier dans les zones périphériques de la ville. Le jury souligne l'impact positif que cette initiative a eu au fil des ans, notamment en favorisant la participation citoyenne des jeunes à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques culturelles, ainsi que sa reconnaissance en tant qu'outil public important pour l'inclusion sociale et l'égalité entre les sexes.

Le jury a également décidé d'accorder une mention spéciale aux projets suivants (par ordre alphabétique):



Munich (Allemagne), pour « **#FemaleHeritage** »

(#PatrimoineFéminin). Ce projet reconnaît que la mémoire collective, les récits et les imaginaires constituent des éléments culturels fondamentaux dans des villes ouvertes et dynamiques, et s'attache à remédier aux inégalités historiques, en particulier celles liées à la sous-représentation des femmes dans la littérature, le savoir et la communication scientifique. Des archivistes, des conservateurs, des éducateurs et des bibliothécaires des archives municipales de Monacensia contribuent à étendre, grâce au numérique, cette initiative de conservation et de mise en réseau au-delà de Munich.



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY | 4



Pichincha (Équateur), pour « **Festival d'art urbain de Pichincha** ». L'objectif de ce festival public est double : il promeut les arts visuels urbains grâce à la participation d'artistes nationaux et internationaux possédant une expérience et une expertise en matière de graffiti et de muralisme ; et il développe des propositions créatives axées sur la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le festival, qui organise des activités artistiques et éducatives pour les enfants et les jeunes, constitue un exemple illustratif de la manière dont la culture contribue de manière significative à favoriser le dialogue, la réflexion et une transformation positive à travers l'art.



Recife (Brésil), pour « **Free Play : Recife pour le droit des femmes à un carnaval sans violence** ». Ce projet s'attaque aux inégalités structurelles qui existent dans le cadre d'un événement culturel de grande envergure tel que le carnaval de Recife. Conscient que cette période festive est un moment de vulnérabilité pour les femmes, exposées au harcèlement et à la violence de genre dans l'espace public, Free Play coordonne des services interministériels de prévention, d'assistance, d'accompagnement et d'orientation afin de permettre à chacun de profiter des espaces publics en toute liberté, dignité et sécurité, et de garantir les droits culturels pour tous.



Salvador (Brésil), pour « **Mouvement Salvador Afro Capital** ». Cette initiative est une politique publique stratégique qui relie la culture, le tourisme et l'économie créative noire dans le cadre d'une stratégie de développement inclusif, durable et antiraciste. Elle intègre politique publique, identité culturelle et développement économique à travers une approche afrocentrée et historiquement réparatrice, conçue pour lutter contre les inégalités et offrir l'égalité des chances grâce à un modèle innovant au Brésil qui renforce la visibilité internationale de la ville.

Les lauréates et les mentions spéciales illustrent parfaitement comment les gouvernements locaux peuvent aborder l'intégration des droits culturels et des systèmes de soins, ainsi que la promotion de l'égalité des genres. Le jury tient à souligner la nécessité pour les villes et les gouvernements locaux du monde entier d'élaborer et de mettre en œuvre une nouvelle génération de politiques culturelles façonnées par une perspective de genre. Les lauréates et les mentions spéciales constituent des exemples inspirants de ces politiques à venir. Par ailleurs, le jury affirme que les lauréates et les



CIUDAD DE MÉXICO
CAPITAL DE LA TRANSFORMACIÓN



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



culture 21
Commission de CGLU

CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY | 5

mentions spéciales constituent des exemples de mise en œuvre locale de « **Culture 21 Plus** », grâce à des actions fortes menées au niveau local et axées sur la résilience et les droits culturels dans des contextes difficiles, la jeunesse et la cohésion sociale, la promotion de l'égalité des genres et de la mémoire collective, ainsi que sur les politiques intersectionnelles, la participation culturelle et la jouissance de l'espace public pour tous.



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

CATÉGORIE

PERSONNALITE

Cette catégorie récompensera une personnalité de renommée internationale ayant apporté une contribution fondamentale aux droits culturels et à la relation entre culture et développement durable. Le prix « Personnalité » sera attribué par le jury sans passer par un processus de concours ouvert.

Le jury a décidé que le prix « Personnalité » serait décerné ex æquo à deux personnes (par ordre alphabétique) :



Dr. Nancy Duxbury. Titulaire d'un doctorat en communication de l'université Simon Fraser au Canada. Nancy Duxbury est une chercheuse de premier plan dans le débat mondial sur la culture au service du développement durable. Elle est chercheuse principale au Centre d'études sociales de l'université de Coimbra, au Portugal, où elle travaille depuis 2009. Elle assure la coordination du groupe de recherche interdisciplinaire « Cultures urbaines, sociabilités et participation », de l'observatoire CREATOUR sur la culture et le tourisme au service du développement local, et co-coordonne le programme de doctorat « Villes et cultures urbaines ». Les travaux de Nancy Duxbury portent principalement sur les politiques d'intégration de la culture dans le développement local durable, ainsi que sur les modèles de développement culturel au sein des petites communautés. Elle mène également des recherches dans le domaine interdisciplinaire de la cartographie culturelle, qui englobe la recherche universitaire, les pratiques collectives et l'art, afin de comprendre et de mettre en lumière les ressources culturelles significatives et la manière dont les lieux incarnent la culture.

Nancy Duxbury est coordinatrice d'un projet de recherche Horizon Europe d'une durée de quatre ans, intitulé « IN SITU : Innovation ancrée sur le territoire des industries culturelles et créatives dans les zones non urbaines ». Elle a également dirigé un important projet de recherche de trois ans sur le tourisme créatif au Portugal, intitulé « CREATOUR : Développement de destinations touristiques créatives dans les petites villes et les zones rurales ». Ses recherches sont de nature interdisciplinaire, et tant les événements qu'elle organise que ses publications constituent des lieux de rencontre qui rassemblent les connaissances académiques et

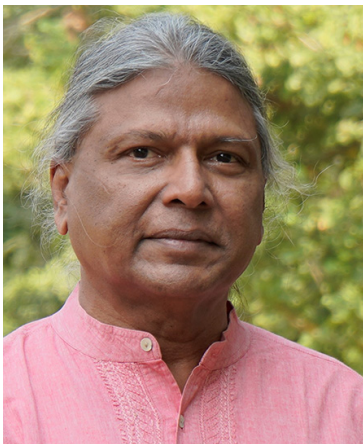


CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY | 7

pratiques, ainsi que les approches artistiques. Elle est professeure adjointe à l'École de communication de l'Université Simon Fraser et au département de journalisme, de communication et de nouveaux médias de l'Université Thompson Rivers. Elle est également cofondatrice du Réseau des Villes Créatives du Canada.



Dr. Amareswar Galla, « Salzburg Global Fellow » (2019 et 2025) ; professeur émérite à l'Université nationale australienne de Canberra, il est le directeur exécutif fondateur de l'Institut international pour les musées inclusifs (iiiM). Professeur émérite en études sur l'indigénéité et les musées et patrimoines inclusifs (KISS & KIIT), Galla est un expert de renommée mondiale dans les domaines du développement durable du patrimoine, de la gestion inclusive des musées, de la démocratie culturelle, du patrimoine immatériel, du rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et de l'intégration des voix des communautés dans la conservation du patrimoine. Il a exercé un leadership culturel stratégique, en tant que premier professeur australien d'études muséales et conservateur en chef de la ville patrimoniale d'Amaravathi. Tout au long de sa carrière, M. Galla a contribué à faire progresser les musées inclusifs et le développement durable du patrimoine, ainsi qu'à la mise en place d'observatoires et de programmes régionaux en partenariat avec des organismes tels que l'UNESCO.

Son engagement s'est manifesté en Australie, en Europe et dans la région Asie-Pacifique, où il a développé de solides réseaux de collaboration au niveau international. Il a notamment occupé la chaire UNESCO sur les musées inclusifs et le développement durable du patrimoine ; il a également été le premier Australien élu président du conseil d'administration de l'Asia Pacific Alliance, vice-président du Conseil exécutif international et président du groupe de travail interculturel du Conseil international des musées. Il a été le fondateur du Programme national d'action positive en faveur des Aborigènes et des insulaires du détroit de Torres dans les domaines des études muséales et de la gestion du patrimoine culturel à l'université de Canberra, dans les années 1980 et 1990, et est administrateur fondateur senior de l'Association des musées des îles du Pacifique ainsi que rédacteur en chef fondateur de revues universitaires consacrées au développement durable du patrimoine.



CIUDAD DE MÉXICO
CAPITAL DE LA TRANSFORMACIÓN



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



culture 21
Commission de CGLU

CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY | 8

Le jury a salué la qualité des candidatures reçues et a souligné l'influence inspirante des deux lauréats ex æquo de cette catégorie, dont les contributions ont façonné tant les droits culturels que le développement durable. Tout en rendant hommage à l'héritage laissé par les deux lauréats, le jury a également reconnu la difficulté inhérente à la comparaison, au cours du processus de délibération du Prix, entre des carrières professionnelles bien établies et celles qui n'en sont qu'à leurs débuts. À cet égard, les membres du jury ont vivement encouragé la soumission future de candidatures de professionnels émergents, car une carrière à ses débuts peut également être source d'innovation et de dynamisme exceptionnels. C'est pourquoi le jury invite les futurs jurys de ce prix à reconnaître l'élan des jeunes générations, qui seront en fin de compte celles qui façonneront l'avenir de nos villes.



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

JURY

Le jury du Prix International CGLU – Ville de Mexico - Cultura 21 est composé des cinq membres suivants, toutes des expertes internationales de grand prestige, dotées d'un parcours irréprochable et d'une expérience confirmée dans le domaine culturel, ce qui garantit le prestige et l'importance du prix :

I Iseult Dunne (présidente du jury) est directrice générale de la Dublin City Council Culture Company (ville lauréate ex æquo de la 5^{ème} édition du Prix international CGLU - Ville de Mexico - Culture 21). Elle est directrice de projet et productrice spécialisée dans la mobilisation des publics et la participation culturelle, et a dirigé en 2015 l'équipe chargée du dossier de candidature de Dublin au titre de Capitale européenne de la culture 2020, dont l'héritage a été la création de la Culture Company, spécialisée dans la participation culturelle et le développement des publics à l'échelle de la ville.

I Yarri Kamara est chercheuse indépendante en politiques culturelles, autrice et traductrice. Elle fournit des travaux de recherche et des conseils stratégiques aux institutions et aux gouvernements qui soutiennent le développement du secteur culturel, en particulier en Afrique. Membre du groupe d'experts de la Convention de l'UNESCO de 2005, elle est l'auteure du chapitre « Culture et développement durable » du rapport de l'UNESCO de 2022 intitulé Repenser les politiques en faveur de la créativité et co-auteure du rapport phare de l'UNESCO de 2023 sur le secteur de la mode en Afrique. En tant que conseillère, elle a travaillé avec des décideurs politiques du secteur culturel au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Kenya et au Zimbabwe, ainsi qu'avec des institutions couvrant la région africaine telles qu'Africalia et le Creative Economy Practice du CCHub.

I Dwinita (Tita) Larasati a cofondé le Forum de la Ville Créative de Bandung (BCCF) en 2008. Elle est la coordinatrice de Bandung, ville du design, au sein du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (UCCN) ; membre du Conseil mondial de l'économie créative (GCEC) ; chercheuse au Centre de politique et de données sur les industries créatives (PEC) ; et membre du comité exécutif du Réseau des villes créatives d'Indonésie (ICCN). Elle dirige le programme de master en design à la Faculté d'art et de design de l'Institut Teknologi Bandung (ITB). Pendant son temps libre, elle crée et publie son journal graphique.

I Ana Francis López Bayghen Patiño est secrétaire à la Culture de la ville de Mexico depuis octobre 2024. Elle est promotrice culturelle, militante, féministe, comédienne et metteuse en scène de théâtre. Elle est cofondatrice de la Ligue mexicaine des femmes de théâtre, de l'Association nationale des metteurs en scène et du Réseau national des salles indépendantes



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

de Mexico. En 2011, elle a reçu le prix Omecíhuatl décerné par l'Institut des femmes de la Ville de Mexico. De 2021 à 2024, elle a occupé les fonctions de conseillère municipale et de présidente de la commission de l'égalité du Congrès de la Ville de Mexico, où elle a œuvré pour la reconnaissance des droits culturels des acteurs du monde de l'art et de la culture.

I Rocío Lombera est coordinatrice générale des affaires internationales au sein de la mairie de la Ville de Mexico. Architecte et éducatrice communautaire, elle possède plus de quatre décennies d'expérience dans le domaine de la gestion urbaine et sociale, avec une approche axée sur le respect intégral des droits, la justice sociale et territoriale, ainsi que le bien-être collectif. Au sein de la mairie d'Iztapalapa, elle a joué un rôle de premier plan dans des projets phares de transformation socio-urbaine, notamment les UTOPIAS (Unités de transformation et d'organisation pour l'inclusion et l'harmonie sociale). Au niveau international, elle a coordonné le Réseau d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'éducation populaire et le pouvoir local et a occupé le poste de conseillère régionale pour le Programme de gestion urbaine d'ONU-Habitat pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le jury a analysé les candidatures présentées dans les deux catégories en mai 2026 et a tenu sa réunion finale le 12 juin 2026.

Le jury a salué les actions menées par les villes du monde entier conformément aux deux axes du Prix, reconnaissant leur rôle fondamental dans la promotion du développement durable en plaçant les droits culturels, la solidarité et l'égalité des genres au cœur des politiques publiques. Dans cette optique, le jury a également exprimé sa plus sincère gratitude aux villes et aux gouvernements locaux qui soutiennent les politiques, les programmes et les infrastructures culturelles, en encourageant la réflexion collective et l'action décisive sur les relations entre les libertés, les droits culturels, l'inclusion et l'égalité des genres, la démocratie et la paix, la solidarité et le bien-être, les biens communs, le renforcement des communautés, ainsi que la promotion de la coopération et de la solidarité internationales, par le biais d'initiatives qui démontrent clairement que la culture est un moteur, voire « le » moteur du développement, et qu'elle occupe une place centrale dans les transitions justes dont nous, l'humanité, avons besoin aujourd'hui.

Le jury tient également à exprimer sa gratitude à toutes les villes candidates pour leurs efforts et leur dévouement, ainsi que pour les ressources et l'enthousiasme qu'elles ont investis dans la présentation de leurs candidatures. Le jury tient à saluer l'implication des milliers de personnes associées à CGLU et à la ville de Mexico qui ont travaillé sur les candidatures et les nominations.



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

VILLES PARTICIPANTES

Cette édition du Prix international CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 a reçu **59 candidatures** émanant de villes et de **gouvernements locaux et régionaux** des quatre coins du monde :

Akyurt (Ankara, Turquie), **Amadora** (Portugal), **Balkesir Municipalité Métropolitaine** (Turquie), **Barranquilla** (Colombie), **Beit-Jann** (Israël), **Bichkek** (République kirghize), **Bogotá** (Colombie), **Caguas Municipalité Autonome** (Porto Rico), **Carthagène des Indes** (Colombie), **Cologne** (Allemagne), **Concepción** (Chili), **Cuenca** (Équateur), **Cundinamarca** (Colombie), **Dubaï** (Émirats Arabes Unis), **Gangwon Province** (République de Corée), **Goyang** (République de Corée), **Guadalajara** (Mexique), **Guimarães** (Portugal), **Herzliya** (Israël), **Hidalgo État** (Mexique), **Horta** (Açores, Portugal), **Îles Canaries** (Espagne), **Izmir Municipalité Métropolitaine** (Turquie), **La Falda** (Córdoba, Argentine), **Lamu** (République du Kenya), **Lisbonne** (Portugal), **Ludwigsburg** (Bade-Wurtemberg, Allemagne), **Maricá** (RJ, Brésil), **Mersin Municipalité Métropolitaine** (Turquie), **Munich** (Bavière, Allemagne), **Nairobi** (République du Kenya), **Nantes** (France), **Niterói** (Brésil), **Minahasa du Nord** (province de Sulawesi du Nord, Indonésie), **Nuevo León** (Mexique), **Ofaqim** (Israël), **Olot** (Catalogne, Espagne), **Oulu** (Finlande), **Pardes Hanna-Karkur** (Israël), **Parshuram** (Népal), **Pichincha** (Équateur), **Puebla** (Mexique), **Ramallah** (Palestine), **Recife** (Pernambuco, Brésil), **Reconquista** (Santa Fe, Argentine), **Rehovot** (Israël), **Rennes Métropole en partenariat avec la ville de Rennes** (France), **Rosario** (Argentine), **Salvador** (Brésil), **Şanlıurfa Municipalité Métropolitaine** (Turquie), **São Paulo** (Brésil), **Séoul** (République de Corée), **Strasbourg** (France), **Tel Aviv-Yafo** (Israël), **Terrassa** (Catalogne, Espagne), **Toluca** (Mexique), **Trabzon Municipalité Métropolitaine** (Turquie), **Yakoutie** (Fédération de Russie) et **Yerba Buena** (Argentine).

ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

La **première édition** du Prix s'est déroulée entre 2013 et 2014. La catégorie « Ville / Gouvernement local ou régional » a été remportée par le programme « Arena da Cultura » présenté par Belo Horizonte (Minas Gerais, Brésil), et la catégorie « Personnalité » par Manuel Castells et Farida Shaheed.

La **deuxième édition** du Prix s'est déroulée en 2015-2016. Le jury a décerné le Prix au projet « Patrimoine culturel et redynamisation des activités socio-économiques à Tombouctou », présenté par la ville de Tombouctou (Mali), ainsi qu'au projet « JE SUIS... / L'aventure d'une communauté en pleine transformation », présenté par Vaudreuil-Dorion (Québec, Canada), dans la catégorie « Ville ». Dans la catégorie « Personnalité », le Prix a également été décerné conjointement à Jon Hawkes et Silvia Rivera Cusicanqui.



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

La **troisième édition** du Prix s'est déroulée en 2017-2018. Les villes de Lyon (France), pour sa politique culturelle intitulée « Lyon, ville durable : 4ème Charte de coopération culturelle », et de Seongbuk (Séoul, République de Corée), pour son programme « Gouvernance locale de la culture : la Table Ronde des Artistes de Seongbuk », ont été désignées lauréates par le jury international dans la catégorie « Ville ». Dans la catégorie « Personnalité », le jury a décidé de récompenser conjointement Basma El Hussein et Patrice Meyer-Bisch.

La **quatrième édition** du Prix s'est déroulée en 2019-2020. Les lauréates de la catégorie « Ville » ont été Medellín (Colombie), avec le projet « Réseau de pratiques artistiques et culturelles », et Ségou (Mali), avec le projet « Ségou : ville créative ». Dans la catégorie « Personnalité », le Prix a été décerné à Eusebio Leal et Vandana Shiva.

La **cinquième édition** du Prix s'est déroulée en 2021-2022, dans le contexte de la crise de la Covid-19 et de la reprise post-pandémique ; les lauréates de la catégorie « Ville » étaient Buenos Aires (Argentine) avec le projet « Le quartier culturel d'Abasto : dynamisation économique et régénération urbaine », et Dublin (Irlande) avec le projet « AWE – Engagement culturel par l'accessibilité, le bien-être et la mise en évidence ». Dans la catégorie « Personnalité », le prix a été décerné à Lourdes Arizpe et Daisy Fancourt.

La **sixième édition** du Prix s'est tenue en 2024, mettant l'accent sur les droits culturels en tant que moteur essentiel du développement durable local. Les villes lauréates ont été Gwanak-gu (République de Corée) et La Paz (Bolivie) dans la catégorie « Ville » pour leurs initiatives « Capitale de la culture des jeunes » et « Centres d'information et de conseil sur la médecine traditionnelle – Qullañ Uta », respectivement. Milena Dragičević Šešić et Alfons Martinell Sempere ont été récompensés ex æquo dans la catégorie « Personnalité ».



CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

CONCLUSION

Il n'existe pas de modèle unique de développement : chaque politique et chaque programme ont leur raison d'être dans des contextes locaux spécifiques et différents, et constituent des propositions uniques et originales. De plus, les actions doivent s'accompagner de preuves documentées de leur impact et des succès obtenus dans les villes et régions candidates.

Le jury salue l'augmentation, tant en quantité qu'en qualité, des candidatures reliant les droits culturels aux soins ainsi que les politiques et pratiques culturelles à l'égalité des genres. Les projets lauréats de cette 7^{ème} édition du Prix s'inscrivent pleinement dans cette perspective. Le jury encourage toutes les villes à développer des projets et programmes locaux qui abordent explicitement ces domaines, dans le cadre de processus pertinents au niveau local, centrés sur les personnes et la planète, et qui s'inscrivent dans une dynamique nationale et internationale.

Les candidatures à cette édition du Prix s'inscrivent pleinement dans la promotion de l'exercice des droits culturels au service du développement durable local, et en particulier dans la relation entre les droits culturels et la solidarité, ainsi qu'entre les politiques culturelles et l'égalité des genres. Les candidatures montrent que la solidarité imprègne de plus en plus les politiques culturelles locales, concrétisant les relations qui soutiennent la vie communautaire et redéfinissant les liens entre les personnes et avec la nature. Les candidatures démontrent également que l'égalité des genres constitue une approche transversale courante dans les politiques culturelles municipales, et que celles-ci transforment de manière créative le récit et l'imagerie des villes et des territoires, en s'attaquant aux racines des inégalités, afin qu'elles reflètent l'histoire, l'identité et les valeurs des populations d'une manière diversifiée, inclusive, plurielle et représentative. Elles génèrent toutes de nouvelles formes de coexistence, de bien-être, de solidarité et de justice.

Le jury constate qu'en ces temps difficiles, où la paix entre les peuples, le respect de la Terre Mère et la dignité de tous sont en jeu, les candidatures à ce prix montrent que, partout dans le monde, de nombreuses initiatives émergent comme des phares du développement humain, plaçant le patrimoine, les mémoires, la diversité, les savoirs, la créativité et la qualité de vie au cœur de leur démarche, en intégrant les droits culturels comme fondement de la paix et du bien-être dans toutes les villes et régions bienveillantes. Les villes et les gouvernements locaux jouent un rôle central dans le développement durable, car elles concrétisent et promeuvent le droit de chacun à participer à la vie culturelle. Le leadership des villes et des gouvernements locaux est une condition préalable pour « ne laisser personne ni aucun lieu de côté ». C'est ce que CGLU a inscrit dans son Pacte pour l'avenir (Déclaration de Daejeon, octobre 2022) et continue de défendre dans son Pacte social local (Tanger, juin 2026), dont la culture constitue l'un des axes principaux.



CIUDAD DE MÉXICO
CAPITAL DE LA TRANSFORMACIÓN



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



culture 21
Commission de CGLU

CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY

| 14

Le jury souligne également que les politiques, programmes et projets culturels locaux sont essentiels pour promouvoir les droits de l'homme et la démocratie. Libérer le potentiel du patrimoine, de la créativité et de la diversité – c'est-à-dire de la culture – et concrétiser ce potentiel (avec un objectif spécifique consacré à la culture au sein des ODD) fait incontestablement partie de la solution aux défis auxquels l'humanité est confrontée.

Les prix des deux catégories seront remis les 7 et 8 octobre 2026 à la Ville de Mexico, à l'occasion des cérémonies de remise des prix et d'un exercice d'apprentissage entre pairs sur les droits culturels et l'égalité des genres. Tous les membres de CGLU sont cordialement invités à y assister.

www.agenda21culture.net/award



CIUDAD DE MÉXICO
CAPITAL DE LA TRANSFORMACIÓN



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis



culture 21
Commission de CGLU

CGLU

VILLE DE MEXICO 7^{ème} ÉDITION
CULTURE 21 PRIX INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DU JURY

| 15

CONTACT

Secrétariat technique du Prix

| cultureaward@uclg.org

Organismes organisateurs

CGLU — Commission Culture

Gouvernement de la Ville de Mexico — Secrétariat à la Culture



7^{ème} ÉDITION
PRIX INTERNATIONAL

CGLU
VILLE DE MEXICO
CULTURE 21